

FÉVRIER 2017

# AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE



**BANGLADESH**  
DIGNITÉ POUR  
LES INTOUCHABLES

**RÉFUGIÉS MINEURS**  
Un enjeu majeur !

**SOUDAN DU SUD**  
Un drame passé sous silence

# BESOINS VITAUX À ALEP COMME ICI

© EPER/Patrick Gilliéron Lopreno



**Magaly Hanselmann**  
Secrétaire romande

Des couvertures chaudes remises aux familles exposées aux rigueurs de l'hiver et des colis de vivres qui contiennent chacun : 2 kg de sucre, 2 paquets de thé, 10 boîtes de sardines, 8 boîtes de thon, 15 boîtes de viande, 2 boîtes de halva, 2 x 400 g de fromage, 1 litre d'huile d'olive.

Dans la situation de détresse extrême que vit la population d'Alep en Syrie, voilà l'aide d'urgence que fournit l'EPER à travers ses partenaires sur place. Elle peut paraître dérisoire à nos yeux, mais elle permet la survie de 1800 familles prises en otage dans cette ville détruite.

Alep est le symbole du conflit syrien qui a fait un nombre incalculable de victimes civiles et contraint autant de personnes à l'exil. Les raisons de cette fuite sont résumées ainsi dans un rapport des Nations Unies : « Le ciblage délibéré de personnes civiles et l'incapacité de toutes les parties du conflit à protéger la population sont connues comme les causes principales des déplacements ».

Parmi les personnes en exil qui sont parvenues jusqu'en Suisse, certaines sont des enfants. En 2015, 16% des mineurs non accompagnés accueillis en Europe venaient de Syrie. Ils font partie de ces enfants qui, au terme d'un périple dangereux et éprouvant, arrivent dans un pays sûr. En vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant, ces enfants devraient être considérés comme une population particulièrement vulnérable jusqu'à leur majorité. Et pourtant, pour être protégé, encore faut-il être reconnu mineur.

Le symposium organisé conjointement par la division interdisciplinaire de santé des adolescents du CHUV et le Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s (SAJE) de l'EPER a permis de questionner les techniques médicales utilisées par les autorités suisses en matière de détermination de l'âge et de mettre en perspective les conséquences juridiques et humaines d'erreurs dans ce domaine.

L'EPER est présente à chaque étape : en Syrie, sur le chemin de l'exil et en Suisse auprès des personnes concernées.

Merci de soutenir notre travail pour les personnes en exil et bonne lecture !

## DANS CE NUMÉRO

- 3 Aide humanitaire**  
*Distribution de vivres à Alep*
- 4 L'invitée :**  
**Vithyaah Subramaniam**  
*Observatrice lors d'auditions d'asile*
- 5 Défense des droits**  
*Mineur, un enjeu majeur !*
- 8 Haïti**  
*Pas d'accalmie en vue*
- 11 Bangladesh**  
*De nouvelles perspectives pour les Adibashis*
- 14 Soudan du Sud**  
*Un drame passé sous silence*
- 16 Actuel**

AGIR N° 25  
FÉVRIER 2017  
ISSN 2235-0772  
Paraît 4 fois par an

**COUVERTURE PHOTO**  
Sabine Buri  
Communauté adibashi  
de Sherapur

**ÉDITEUR**  
Entraide Protestante  
Suisse (EPER)

**RESPONSABLE**  
Olivier Graz

**RÉDACTION**  
Joëlle Herren Laufer

**PHOTOS**  
Anne Geiger

**GRAPHISME ET  
ILLUSTRATIONS**  
superhuit.ch

**IMPRESSION**  
Jordi Belp

**TRADUCTION**  
Nassima Rahmani

**TIRAGE**  
14 450 exemplaires

**ABONNEMENT**  
CHF 10 déduits une  
fois par an de vos dons

**ADRESSE**  
Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Téléphone 021 613 40 70  
Fax 021 617 26 26  
www.eper.ch  
info@eper.ch

**CP POUR LES DONNÉS**  
10-1390-5



# DISTRIBUTION DE VIVRES À ALEP

**Texte :** Joëlle Herren Laufer

**Dessin :** Charline, 7 ans

La ville d'Alep, jadis métropole florissante de plusieurs millions d'habitants, a été ces derniers mois le théâtre d'une guerre civile qui perdure depuis 2011 entre les troupes gouvernementales et les différents groupes rebelles. Elle a été littéralement réduite en poussière. La détresse de la population d'Alep est indescriptible. Dans la partie est de la ville, la situation en termes d'approvisionnement est catastrophique. La population déplacée compte des dizaines de milliers de personnes, qui se retrouvent sans toit dans leur propre pays.

L'EPER finance la distribution de vivres et de couvertures à Alep (à Jibreen, Bustan el Qasr, Al Kallasa et Al Aamerya, dans le vieil Alep, à Al Aqaba et à la citadelle). Les distributions sont coordonnées par des partenaires de l'EPER : plusieurs Eglises et l'organisation Forum for Development, Culture and Dialogue. Le projet fait l'objet d'un suivi depuis le Liban par le délégué de l'EPER, qui parle couramment l'arabe et qui possède une vaste expérience du terrain. Des couvertures chaudes sont remises à 300 familles particulièrement exposées aux rigueurs de l'hiver et des colis de vivres sont distribués à 1800 familles.



Louise (8 ans), Charline (7 ans), Arsène (6 ans) et Marceau (4 ans), quatre cousins et cousines, ont généreusement fait un don de CHF 100 à l'EPER et envoyé chacun un dessin dont voici l'un d'entre eux : « Nous avons décidé de partager un peu de nos cadeaux de Noël avec des enfants qui ont moins de chance que nous. » Bravo et merci à eux !

## CONTENANCE D'UN COLIS DE VIVRES



2 kg de sucre  
2 paquets de thé  
10 btes de sardines  
8 btes de thon

15 btes de viande  
2 btes de halva  
2 x 400 g de fromage  
1 litre d'huile d'olive

Vithyaah Subramaniam

# OBSERVATRICE LORS D'AUDITIONS D'ASILE

**Texte:** extraits de propos recueillis par Pascal Gut (der Arbeitsmarkt, 26/9/2016)  
**Photo:** Pascal Gut

« Quand j'entends des gens faire des allégations sur les faux requérants d'asile, j'ai envie de les emmener à une journée d'audition pour qu'ils entendent des victimes raconter leurs traumatismes ! Depuis deux ans, je travaille pour l'EPER, qui coordonne la représentation des œuvres d'entraide (ROE) lors des auditions d'asile et qui s'engage pour des procédures équitables. Mon père, Tamoul, a trouvé refuge en Suisse pendant les années 80. Ma mission en tant que ROE consiste à vérifier que ces auditions se passent de manière équitable et conforme au droit.

L'audition a lieu en présence d'une enquêtrice ou d'un enquêteur, de la personne requérant l'asile, de l'interprète et de la personne en charge du procès-verbal. Elle peut durer de deux heures à toute une journée.

J'interviens pendant la discussion si je considère qu'il y a un problème. Il s'agit de relever ce qui peut sembler des détails. Par exemple, si les traductions de l'interprète sont beaucoup plus courtes que les explications de la personne requérante dans sa langue maternelle. Quand les problèmes sont liés à l'attitude de la personne enquêtrice, c'est plus délicat. En cas de parti pris ou de manque d'empathie, j'aborde le sujet en privé à la pause. L'ambiance générale dépend beaucoup de la personne enquêtrice et de son style. Certaines mettent des chocolats sur la table, mais même un sourire peut suffire à détendre l'atmosphère.



Je dois remettre un rapport contenant mes observations et mes éventuelles objections concernant le procès-verbal ou d'autres remarques. Ce document est pertinent si un recours est déposé ultérieurement. J'essaie de le rédiger au plus vite. Symboliquement, cela me permet aussi de « boucler » la journée. Ce rapport contient les principales dates, les déclarations de la personne requérante et mes propres observations. La partie la plus difficile consiste à juger de la crédibilité de la personne. Rien n'est sûr à 100%, mais l'attitude ou le degré de détail du récit donnent des pistes. Je compare aussi ses déclarations à celles d'autres personnes

requérantes qui ont vécu des situations similaires. En conclusion, je peux recommander de faire intervenir un bureau de consultation juridique qui pourra consulter mon rapport.

Certaines histoires me poursuivent jusque tard dans la nuit, surtout quand il s'agit de femmes violées et traumatisées, qui racontent des expériences très intimes. Je tente de me dire que ces femmes ont trouvé un peu de répit en s'exprimant et en nommant les choses. J'espère aussi que leur demande d'asile recevra une réponse positive et qu'elles ne seront pas renvoyées à l'insécurité. »

# MINEUR, UN ENJEU MAJEUR!

Confrontés de plus en plus souvent dans leur pratique à des requérants d'asile mineurs non accompagnés dont l'âge n'est pas reconnu par les autorités, le Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s (SAJE) et le CHUV ont organisé un symposium sur cette thématique. Un enjeu à la croisée de la médecine et du droit dont les répercussions sont tout, sauf mineures pour les personnes concernées !

**Texte :** Joëlle Herren Laufer

**Photos :** EPER/András D. Hajdú, EPER/Miodrag Bogdanovic, EPER/Yves Leresche



## DÉFENSE DES DROITS

Le nombre d'adolescents migrants arrivés seuls en Europe pour demander l'asile a considérablement augmenté ces dernières années. Ce sont essentiellement des garçons de 15 à 17 ans venant de Syrie, d'Erythrée, d'Afghanistan et de Somalie, qui arrivent souvent sans pièce d'identité. Il faut savoir qu'en Somalie et en Erythrée, très peu d'enfants sont enregistrés à la naissance. L'âge de ces mineurs non accompagnés (MNA) est difficile à évaluer et n'est parfois même pas connu des jeunes eux-mêmes. Certains souffrent d'un syndrome de stress post-traumatique – notamment lié à la torture et à des viols – expliquant que leurs propos puissent parfois paraître incohérents lors des auditions d'asile.

### Une protection supplémentaire

Or, une erreur d'estimation de l'âge peut avoir des répercussions cruciales. En effet, le fait d'être reconnu mineur entraîne des droits spécifiques. Le mineur peut choisir le pays où faire sa demande d'asile sans restriction des accords de Dublin. Il est accompagné par un curateur qui s'occupe de son suivi scolaire, social et juridique. Il bénéficie d'une procédure d'asile accélérée et le renvoi dans son pays d'origine ne peut être ordonné que si cela respecte son intérêt supérieur et si des conditions sont remplies telles que la présence de sa famille ou d'une institution, l'accès à des moyens de survie, mais aussi les possibilités de formation. Il reçoit des mesures adaptées dans le canton de Vaud, soit un logement réservé aux mineurs, un rattrapage scolaire, etc.

Lors du symposium du 9 novembre 2015 organisé conjointement par le Service d'Aide juridique aux Exilé.e.s et le CHUV à l'intention d'étudiants et de spécialistes du domaine, quatre intervenants des domaines médical ou juridique ont abordé les enseignements qu'ils tirent de leur pratique. Sarah Depallens, pédiatre et cheffe de clinique à la division interdisciplinaire de santé des adolescents (DISA) du CHUV, explique qu'il n'existe pas de moyen scien-



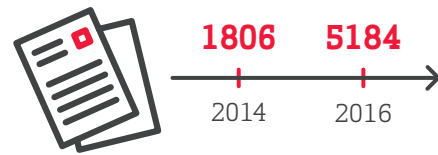
tifique permettant de déterminer avec certitude l'âge d'un mineur entre 15 et 18 ans, y compris avec des radiographies osseuses ou dentaires qui sont pourtant toujours pratiquées. « La maturation osseuse est liée à la chronologie de la puberté et rien n'empêche un écart important de développement entre les jeunes en fonction de leur culture ou d'autres facteurs ». Elle préconise un examen clinique effectué par des professionnels habitués à travailler avec des adolescents, prenant en considération la situation globale de la personne, y compris sa maturité psychocognitive.

### Etat post-traumatique en Suisse

« Que faire d'une information concrète sur l'âge ? Est-on vraiment différent entre 17 ans et demi et 18 ans et un jour ? » Jean-Claude Métraux, pédopsychiatre, s'inquiète de la reconstruction de ces jeunes alors qu'ils ne sont même pas considérés comme des enfants. Ayant souvent subi de graves traumatismes durant leur voyage ou dans leur pays d'origine, ils sont

dans l'hyper vigilance ou l'évitement pour pouvoir survivre. Et l'audition constitue un stress supplémentaire. Leur vécu leur a souvent donné une très grande maturité, ce qui peut induire en erreur. « Il y a une espèce de hiatus entre le temps psychique et le temps du corps qui vaut aussi pour les victimes de guerre ou les enfants soldats. »

D'autres phénomènes liés aux traumatismes posent aussi un problème quant à la fiabilité des témoignages, comme la mémoire sélective pour ne garder que ce qui est essentiel ou la loyauté familiale. Il y a aussi les « deuils congelés » : si beaucoup de jeunes ont perdu leurs parents ou leurs compagnons de voyage, ils n'ont pas pu vivre le processus de deuil car ils devaient lutter pour leur survie. Au moment de l'audition, ils ne se sentent pas encore dans un contexte de sécurité, même s'ils sont en Suisse. Sans personne de confiance aux auditions et face à de nombreuses questions, certains jeunes risquent de sérieuses conséquences psychologiques.



Evolution du nombre de demandes d'asile par des migrants adolescents arrivés seuls en Europe

### Mineur présumé plutôt qu'adulte présumé ?

Côté légal, Julie André, avocate spécialiste des droits de l'enfant, rappelle que la Convention internationale des droits de l'enfant prend justement en considération la vulnérabilité des enfants. Elle met l'accent sur la capacité de discernement, le droit d'exprimer librement son opinion et des questions non orientées ainsi que sur le droit de ne pas s'auto-incriminer (dire des choses qui vont contre son propre intérêt). Outre le fait que les fonctionnaires qui entendent un enfant devraient être spécifiquement formés à ce type d'audition, Julie André défend l'idée que pour répondre aux critères du droit international, la minorité devrait être présumée, comme le pratique notamment l'Italie, et qu'un avocat formé devrait impérativement se tenir aux côtés de l'enfant dès la première audition.

Les conclusions de Matthieu Corbaz, assistant diplômé en droit et spécialiste de la question des mineurs non accompagnés, vont dans le même sens. Qui, du Secréariat d'Etat aux migrations (SEM) ou de la personne requérante, doit établir l'âge des MNA ? Quel est le degré d'incertitude admis ? Comment considérer les résultats de l'analyse osseuse ou les déclarations du requérant, les preuves documentaires, l'apparence physique et le comporte-

ment, les conséquences d'un défaut de preuve ou la manière de pouvoir contester l'appréciation du SEM en matière d'asile ? Les arrêts du Tribunal administratif fédéral sur chacune de ces questions divergent. Il convient donc de généraliser et de développer certaines jurisprudences favorables aux personnes requérantes. Jusqu'à présent, et contrairement à la pratique de la présomption d'innocence en droit pénal, les MNA doivent prouver qu'ils sont mineurs ; à défaut, ils sont considérés comme majeurs. Enfin, si le Tribunal répète que l'apparence physique ne doit jouer aucun rôle dans la détermination de l'âge, Matthieu Corbaz relève finement que tout le processus de détermination de l'âge se déclenche précisément parce l'autorité perçoit une différence entre l'âge invoqué et l'apparence ou le comportement de la personne auditionnée.

### Recours systématique contre la décision de l'âge

L'inversion du fardeau de la preuve constituerait une nette amélioration, tout comme la désignation d'une personne de confiance lors de la première audition. Matthieu Corbaz propose des améliorations législatives – inversion du fardeau de la preuve, présence d'un défenseur dès la minorité alléguée – ou plus simplement un usage de la marge de manœuvre actuelle qui soit davantage en

faveur des MNA. Par exemple, n'engager un processus de détermination de l'âge qu'en cas de doute sérieux sur la minorité alléguée ou mieux prendre en compte les documents produits qui ne sont pas des documents d'identité formels, mais qui identifient néanmoins la personne comme mineure. En tous les cas, il préconise de cesser la pratique de l'analyse osseuse et d'évaluer l'âge sur une période de temps plus longue. Un combat que l'assemblée présente au symposium s'est dit intéressée à mener conjointement.

## LA QUESTION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS VOUS TOUCHE ?

Pour approfondir cette problématique : [www.enfants-migrants.ch/fr/home](http://www.enfants-migrants.ch/fr/home)

Pour soutenir la défense juridique des personnes réfugiées en Suisse :  
Faites un don ! CP 10-1390-5,  
mention : « SAJE »

# PAS D'ACCALMIE EN VUE

Quelques années seulement après le terrible séisme qui avait ravagé Haïti en 2010, l'île a été touchée en octobre par un violent ouragan qui a détruit des régions entières dans le sud-ouest de l'île, laissant 2,8 millions de personnes démunies de tout. L'EPER a activé une aide d'urgence avec le soutien financier de la Chaîne du Bonheur.

**Texte:** Bettina Filacavano  
**Photos:** EPER

Haïti est considéré comme l'un des pays les plus pauvres de la planète, avec 80 % de la population en dessous du seuil de pauvreté et 54 % dans un dénuement extrême. Sur une population de dix millions, plus de six millions ne peuvent pas subvenir à leurs besoins élémentaires et n'ont pas accès aux services de santé, entre autres. Plus de la moitié des habitants sont au chômage. En cause : une économie fragile, mais aussi une situation politique instable, avec de fréquentes émeutes.

### D'une catastrophe à l'autre

Les catastrophes naturelles qui touchent Haïti aggravent ce contexte difficile, réduisant à néant les tentatives des petits paysans pour produire davantage et vendre le surplus sur le marché. Le tremblement de terre de 2010 a eu des conséquences dramatiques, avec des centaines de milliers de morts et la destruction d'une majeure partie de l'infrastructure. La reconstruction a exigé des efforts surhumains.

A peine l'île était-elle de nouveau sur pied et la situation à peu près normalisée que l'ouragan Matthew se déchaînait à son tour. A l'automne dernier, des vents d'une rare violence, jusqu'à 230 km/h, ont détruit sur leur passage les maisons,

les routes, les ponts et une grande partie de la végétation dans le sud-ouest de l'île, causant des centaines de morts. En quelques heures, les cultures étaient sacagées, privant de son unique source de revenus la population rurale de la province de Grand'Anse.

### L'EPER à Haïti

Après la tempête, l'EPER a été l'une des premières organisations d'aide d'urgence à être sur place avec une équipe de spécialistes. Jusqu'à présent, elle a injecté 2,5 millions de francs dans ces opérations d'aide d'urgence avec le soutien de la Chaîne du Bonheur. Active en Haïti depuis plus de quarante ans, elle y était déjà au moment du séisme, il y a six ans, avec une aide humanitaire afin d'aider les habitants à reconstruire les maisons et les écoles.

Aujourd'hui, les objectifs de l'EPER à Haïti sont la sécurité alimentaire et l'appui aux communautés rurales. En partenariat avec des organisations locales, l'EPER aide à développer des filières agricoles avec une valeur ajoutée locale. En effet, la population rurale qui vit loin des villes serait en mesure d'acquérir des revenus en agissant sur la production, la transformation et la commercialisation de produits comme le

cacao, les fruits et le petit bétail. Elle pourrait ainsi à la fois couvrir ses besoins de base et payer la scolarisation des enfants.

### Destruction des cultures de cacao

Dans la province de Grand'Anse, où les dégâts sont les plus importants, l'EPER travaille depuis plusieurs années avec les cultivateurs de cacao, par exemple dans plusieurs villages de Dame-Marie, à la pointe ouest de la Grand'Anse. Les cacaotiers les plus âgés, de même que les arbustes de caféiers, une autre source de revenus de la région, n'ont malheureusement pas survécu à la tempête. Jusqu'à 80 % des arbres sont à terre. Les cultures vivrières et potagères ont également été anéanties. Il était donc vital que la population puisse retrouver rapidement une source de revenus aisément accessible afin de pouvoir s'approvisionner sur les marchés.







### **Offre de travail rémunéré**

Juste après le cyclone, l'EPER a mis sur pied une aide d'urgence où les familles de 26 villages pouvaient gagner USD 50 en participant pendant dix jours aux travaux de déblaiement des routes et chemins (programme « cash for work »). Cette somme a permis de s'approvisionner en denrées alimentaires pendant un mois, ou encore d'acheter des bâches et des tôles pour reconstruire un abri contre le vent et la pluie. Ce programme a profité à 17 500 personnes, soit 3500 familles, mais aussi à toute la région, car le fait de dégager les voies d'accès aux marchés locaux a automatiquement des effets positifs sur l'économie.

Par ailleurs, un soutien financier a été apporté à des familles qui ne pouvaient pas participer aux travaux de déblaiement : celles qui comptaient des membres

particulièrement vulnérables, comme les femmes enceintes et les personnes handicapées ou âgées, ont été identifiées avec l'aide des partenaires locaux et ont reçu de l'EPER un paiement unique de USD 150 sans contrepartie.

### **Distribution de semences**

Comme l'ouragan a saccagé pratiquement toute la végétation dans le sud-ouest de l'île, y compris les cultures, l'EPER, en collaboration étroite avec ses partenaires locaux, a distribué des semences à 6000 familles entre novembre et décembre 2016. Il s'agit de semences de qualité, achetées chez des paysans de la région. Les bénéficiaires ont donc pu commencer à récolter des épinards dès novembre, puis des aubergines, carottes, poivrons, tomates, haricots et maïs dans les jardins potagers.

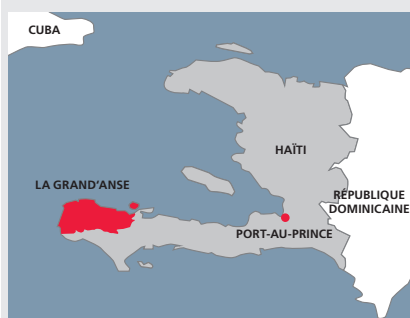
**SOUTENONS  
LA POPULATION  
HAÏTIENNE!**

**Merci par avance pour votre don !**  
CP 10-1390-5, mention : « Aide  
d'urgence Haïti ».

Pour les versements en ligne :  
<https://aide-urgence.heks.ch>

## HAÏTI

PROVINCE DE GRAND'ANSE  
SUD-OUEST D'HAÏTI



**10,5 millions**  
Population haïtienne

**84%**  
Population touchée par la pauvreté

Haïti se situe au point de convergence de plusieurs cyclones qui causent fréquemment des destructions sur l'île. En 2010, aux dévastations des années précédentes se sont ajoutées celles d'un séisme important qui a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes.

Grâce à une excellente collaboration avec les partenaires locaux, la distribution de semences s'est très bien passée. Pourtant, les conditions de travail étaient difficiles, avec des villages isolés et une saison des pluies plus marquée que la moyenne et durant bien au-delà de novembre cette année. Cette surabondance de précipitations a entraîné l'inondation des routes et des chemins, les rendant impraticables en bien des endroits pour les camions, les voitures ou même les motos.

opération durera jusqu'à la fin avril 2017, de sorte que la situation devrait s'améliorer à long terme.

### Rénovation des écoles

Jusqu'à fin avril, six bâtiments scolaires devraient être remis en état. Dix autres ont été trop abîmés pour que la réparation en vaille la peine. Des baraquements provisoires vont être mis à disposition afin que l'école puisse reprendre dans les meilleurs délais. Ils seront construits avec du



### De l'eau potable

Après le cyclone, la question de l'eau potable a posé des difficultés supplémentaires et il était vital de stopper l'épidémie de choléra qui menaçait de se propager. Dans un premier temps, des pastilles de purification de l'eau ont donc été distribuées dans les villages. Pendant les mois de fortes pluies, l'eau de pluie a été recueillie dans des bâches pour la consommation quotidienne. Dans un second temps, l'EPER a commencé à dégager avec les habitants des villages les sources d'eau potable qui ont été obstruées ou rendues difficiles d'accès avec la tempête. Cette

bois récupéré à partir des chutes d'arbres, disponibles en abondance dans les environs. L'EPER s'était occupée ces dernières années de la construction de 26 écoles, ou centres ruraux d'éducation populaire, et avait aidé à mettre sur pied l'enseignement. Or, plusieurs de ces centres servent pour l'instant d'abris à des centaines de personnes qui n'ont plus de toit.

# DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES ADIBASHIS

Au Bangladesh, le programme d'élevage de bétail de l'EPER ouvre de nouvelles perspectives aux minorités marginalisées. Une activité valorisante, à la fois génératrice de revenus et de liens sociaux pour les peuples indigènes, les Adibashis.

**Texte :** Olivier Graz  
**Photos :** Sabine Buri

Dans la cour de sa maison, la famille Pahan s'affaire. Entre les époux, les tâches sont clairement réparties et les gestes rapides et précis. Tulamoni coupe du fourrage à l'aide d'une cisaille à levier et dispose le tout sur une bâche. De son côté, Kisnath prépare un mélange de mélasse et d'eau enrichi de nutriments dans une bassine métallique. Il déverse ensuite méthodiquement le liquide sur le fourrage coupé. Il ne reste plus qu'à laisser sécher et la ration du matin est prête pour leur vachette.

Quand Tulamoni a entendu parler du programme d'élevage de l'EPER, elle a tout de suite souhaité y participer. « J'en

ai parlé à mon mari et nous avons pris la décision ensemble » se rappelle-t-elle. Tulamoni et Kisnath ont été l'une des premières familles du village à se lancer dans l'élevage de bétail. Il y a deux ans encore, ils avaient tout juste de quoi nourrir leurs quatre enfants. En tant que journaliers agricoles, ils n'arrivaient pas à joindre les deux bouts entre les saisons de travail aux champs.

## Terre nourricière

« Dans cette région, il y a dix ans, des gens mouraient de faim pendant la saison sèche, se rappelle Anik Asad, directeur de l'EPER au Bangladesh, originaire de la

région. Aujourd'hui, chaque parcelle de terre est utilisée et les gens mangent trois repas par jour ». Les grands projets pilotés par le gouvernement comme la mise en place de systèmes d'irrigation ont porté leurs fruits. Mais la vie dans les campagnes reste dure. Quand l'activité agricole cesse, les ouvriers n'ont d'autre choix que de se tourner vers des activités différentes ou de migrer en ville pour trouver du travail. Les plus pauvres, eux, doivent vendre le peu qu'ils possèdent ou se serrer la ceinture en attendant les récoltes.

Tulamoni et Kisnath font partie de la minorité des Adibashis qui regroupe les peuples



Tulamoni Pahan

## « Aujourd'hui, je suis fière d'être Adibashi »

### BANGLADESH

LE BANGLADESH COMPTE PARMI LES PAYS LES PLUS PAUVRES DE LA PLANÈTE. PLUS DE 30% DE LA POPULATION VIT AVEC MOINS DE USD 1,25/JOUR.



**160 millions**

Population du Bangladesh

**dont plus de 40%**  
est analphabète

Le Bangladesh est situé sur le plus grand delta du monde, à quelques mètres à peine au-dessus du niveau de la mer, ce qui l'expose à de fréquentes inondations. En outre, il est souvent touché par des cyclones tropicaux.

indigènes au Bangladesh. Avec les Dalits, plus connus sous le terme d'intouchables, ils forment les deux groupes de population les plus vulnérables. Discriminés en raison de leur origine ethnique, de leur religion, mais aussi de leur culture qui diffèrent de la majorité bengalie, les Adibashis vivent en marge de la société dans le plus grand dénuement. Au fil des crises qui ont touché le pays depuis l'indépendance en 1971, ils se sont fait déposséder petit à petit de leur bien le plus précieux, la terre. Sans elle, ils se retrouvent sans source de revenu et sont obligés de travailler au jour le jour dans les exploitations agricoles environnantes.

#### Elevage de bétail prometteur

A la recherche d'une activité génératrice de revenus et compatible avec le mode de vie des Adibashis, l'EPER a mené avec ses partenaires une analyse détaillée de l'économie locale et régionale. « L'élevage de bétail s'est vite révélé prometteur. Une étude de marché a confirmé qu'il y avait une forte demande de viande bovine », remarque Nurun Nahar, responsable de développement des marchés à l'EPER. En effet, chaque année, 60 000 tonnes de viande de bœuf sont importées dans le pays car la production interne ne suit pas.

En parallèle, l'EPER a aussi lancé un programme d'élevages de poulets de petite taille également très prometteur. « Cette activité peine à prendre de l'essor car l'approvisionnement en poussins pose problème », observe Nurun Nahar. Si la demande pour la viande de poulet est forte, il y a peu de fermiers spécialisés dans l'élevage de poussins en amont de la chaîne de production. « Pour combler ce manque et assurer l'approvisionnement de nos bénéficiaires, nous essayons d'encourager des fermiers à se lancer en leur proposant des aides de départ. »

Avant de débiter son élevage, Tulamoni a d'abord suivi des formations données par des spécialistes pour apprendre à

s'occuper du bétail, connaître le régime alimentaire adéquat, préparer une étable dans la cour de la maison et planter de l'herbe fourragère et du moringa dans le jardin potager. Pour l'achat de la première génisse, la famille a ensuite contracté un micro-crédit avec l'aide d'ARCO. Au bout de quatre mois, la vachette a pris suffisamment de poids. La famille Pahan peut vendre sa vachette sur le marché local et compter sur un bénéfice net correspondant à environ CHF 50. Un revenu supplémentaire important qui permettra de payer une partie des frais scolaires. Tulamoni et Kisanath ont déjà vendu deux vachettes avec succès et prévoient d'en acheter deux d'un coup prochainement.

#### Augmentation des revenus

Depuis son lancement en 2014, le programme d'élevage de l'EPER a permis à 1341 familles d'augmenter leurs revenus de 65%. Ces familles vendent aujourd'hui en moyenne trois vaches par an, ce qui leur permet d'avoir une source de revenu supplémentaire tout au long de l'année. Un réel succès qui attise aussi l'intérêt des agriculteurs bengalis. « Certains voisins n'hésitent pas à venir rencontrer les communautés adibashis pour leur demander des conseils ou de l'aide », s'enthousiasme Anik Asad.





Pour le directeur de l'EPER au Bangladesh, chaque occasion d'interaction entre la majorité bengalie et la minorité adibashi doit être saisie. Parallèlement à l'élevage de bétail, l'EPER soutient la création de divers groupements au sein des villages pour aider les communautés adibashis à s'organiser. Ce sont autant de possibilités d'entrer en contact avec la société et de sortir de l'isolement. Les groupements d'éleveurs, par exemple, dirigent des centres ruraux ouverts à tous les agriculteurs. Les comités de développement, eux, traitent des besoins au niveau des villages et portent la voix des communautés adibashis auprès des autorités locales. Avec le soutien de l'EPER et de ses partenaires, les comités ont ainsi pu créer 34 structures pour préparer la rentrée des enfants de la minorité à l'école et assurer des cours de soutien pour les plus grands.

#### Conseils vétérinaires

Tulamoni et Kishnath s'adressent régulièrement au centre rural de vente et de soutien du village pour être conseillés ou lorsque le bétail tombe malade. La petite structure a été mise sur pied par le groupe d'éleveurs locaux avec le soutien des partenaires de l'EPER, ARCO et Practical Action. Géré au quotidien par un entrepreneur de la communauté accom-



pagné d'un auxiliaire vétérinaire, le centre vend différents produits agricoles tels que nutriments, engrais, semences et outils. La structure sert également de plateforme pour les éleveurs de la communauté qui peuvent y vendre ou y acheter des vaches ou du fourrage aux paysans de la région.

C'est en visitant l'un de ces centres qu'Epil Hasda, père de famille de 40 ans, a décidé de se lancer dans la culture d'herbe fourragère qu'il vend aux éleveurs. Une vache a besoin de dix kg de fourrage par jour. Epil a débuté avec une parcelle de 120 m<sup>2</sup> en location. Maintenant, il

cultive 800 m<sup>2</sup> de terre et produit 800 kg d'herbe fourragère en 40 jours. Epil voit les choses en grand pour sa famille, il projette de se lancer dans l'élevage de bétail et rêve d'arriver un jour à un cheptel de 15 à 20 têtes.

Aujourd'hui, Tulamoni fait partie de l'association des producteurs du village et souhaite poursuivre et agrandir son petit élevage. Elle a aussi de grands projets pour l'avenir : « Je veux construire des latrines, raccorder la maison au réseau électrique et, le plus important, investir dans l'éducation de mes enfants. »

# UN DRAME PASSÉ SOUS SILENCE

Au Soudan du Sud, la propagation de la guerre civile a conduit 50 000 personnes à se replier sur la ville de Yei dans un climat d'insécurité et de pénurie alimentaire. Terre des hommes et l'EPER apportent une aide d'urgence d'un montant de CHF 1,5 million de francs à 25 000 personnes avec le soutien de la Chaîne du Bonheur.

**Texte:** Olivier Schmid  
**Photo:** Act Alliance



## « Les survivants parlent de pillages, d'incendies volontaires, de mutilations, de viols de masse et d'assassinats ciblés de civils. »



Le conflit armé qui perdure depuis 2013 entre le président au pouvoir Salva Kiir et l'ancien vice-président Riek Machar a déjà poussé plus de 2,6 millions de personnes à l'exil. Un million d'entre elles se sont réfugiées dans les pays voisins, et 1,6 million se sont déplacées dans d'autres régions du pays. L'échec des négociations de paix en juillet 2016 a provoqué un regain de violence qui a atteint une région jusqu'alors préservée par le conflit: celle de l'Etat de Yei, au sud-ouest de Juba, la capitale. Environ 50 000 habitants des villages avoisinants ont fui vers la ville de Yei et ont rejoint les 50 000 résidents encore présents dans la ville. Les survivants parlent de pillages, d'incendies volontaires, de mutilations, de viols de masse et d'assassinats ciblés de civils.

### **Ville assiégée**

Depuis septembre, Yei est encerclée par les troupes rebelles. La ville n'est que difficilement accessible et la population est coupée des champs cultivés, sa principale source d'approvisionnement. Les étals des marchés sont vides et les prix flambent. En outre, l'entretien des puits a été négligé à cause du conflit. Beaucoup de pompes à eau sont défectueuses et il n'y a pas de pièces de rechange pour les réparer. La moitié des habitants de Yei n'a pas d'eau potable et les conditions d'hygiène sont critiques.

### **Eau, semences et «cash for work»**

L'EPER et Terre des hommes mènent un programme d'aide à la population de Yei par le biais de la South Sudan Health Association (SSUHA), le partenaire local de l'EPER. La ville étant traversée par le fleuve, des semences et des outils sont distribués à 2000 familles de petits paysans, qui peuvent ainsi cultiver des légumes sur ses berges fertiles. Le but est d'aider la population à subvenir à ses besoins alimentaires aussi vite que possible. Parmi les plus pauvres, 2000 personnes se voient proposer de participer au programme «cash for work»: en travaillant pendant 15 jours à l'entretien des voies d'accès aux jardins potagers, ces personnes peuvent gagner de quoi acheter des articles de première nécessité. Sur le chapitre de l'hygiène et de l'eau potable, SSUHA collabore avec les autorités locales afin de réparer 93 pompes à eau, se procurer les pièces de rechange, désinfecter les puits et former des comités à l'entretien des puits et fontaines. Ces mesures bénéficient à 20 000 personnes. En outre, SSUHA distribue des articles d'hygiène et mène des campagnes de sensibilisation à l'hygiène.

### **Protection des enfants**

La pénurie alimentaire et les conditions de sécurité incertaines incitent beaucoup de parents à garder leurs enfants à la maison plutôt que de les envoyer à l'école.

Pour les protéger et briser leur isolement, le projet va s'efforcer de soutenir les familles et proposer un accompagnement psychosocial aux plus vulnérables. Environ 25 enseignants reçoivent des formations adaptées pour soutenir les enfants traumatisés par la guerre. Des programmes de loisirs sont mis sur pied, de même qu'une consultation hebdomadaire destinée aux parents.

Faites-un don !

### **ET AIDEZ LA POPULATION DE YEI**

**Votre contribution soutient l'acheminement d'une aide d'urgence.**

CP 10-1390-5, mention: «Soudan du Sud»

Versements en ligne:  
<https://dons.heks.ch/soudandusud>

## ACTUEL

© Jorma Müller



### SUCCÈS DE L'ACTION DE SOLIDARITÉ DE LA MIGROS

Cette année encore, la clientèle de Migros a fait un geste solidaire pour les personnes démunies en Suisse. Les dons récoltés à travers l'achat de cœurs en chocolat ont permis de réunir environ 2,8 millions de francs, somme à laquelle Migros a ajouté un million. Au final, cinq œuvres d'entraide, dont l'EPER, reçoivent CHF 764 000.

Cette somme permettra de financer divers projets ayant pour objectif d'encourager l'autonomie financière et la capacité des bénéficiaires à se prendre en main en consolidant leurs propres réseaux de relations sociales dans des domaines comme l'intégration ou la formation professionnelle, l'apprentissage du français (ou de l'allemand), l'encouragement précoce des enfants, la médiation interculturelle. Les conseils juridiques pour les personnes réfugiées bénéficieront aussi de ce don.

Un grand merci à Migros et à ceux qui ont un grand cœur !

© EPER



### SOUTIEN AUX PERSONNES DÉPLACÉES EN IRAK

Des milliers de personnes ont fui l'Etat islamique (EI) pour se réfugier dans les régions kurdes de l'Irak. Les populations déplacées vivent dans des conditions précaires dans des camps, chez des familles d'accueil ou dans des logements aux loyers excessifs. En collaboration avec Norwegian Church Aid, l'EPER a approvisionné en eau potable les personnes déplacées et a distribué à deux reprises des colis de vivres à 1350 familles. Elle a également distribué du mazout pour se chauffer à une centaine de familles parmi les plus démunies et proposé des travaux d'intérêt public sous forme de « cash for work » à 20 familles dans le but de les aider à obtenir un emploi fixe.

Afin d'améliorer de façon durable les conditions de vie de 450 familles paysannes dans les provinces d'Erbil, Dohuk, Sulaymaniah, Halabja et Diyalla, l'EPER encourage la production agricole destinée à l'alimentation et l'intégration des populations déplacées qui apportent avec elles un riche savoir-faire.

CP pour les dons : 10-1390-5  
mention « Nord de l'Irak »

© EPER/Beni Basler



### CHF 3681 COLLECTÉS POUR LES NOUVEAUX JARDINS

La Cathédrale de Lausanne a placé sa Veillée de Noël sous le thème du jardin. Les Nouveaux Jardins de l'EPER ont donc été conviés à s'enraciner au cœur de cette veillée, riche en animations. La collecte recueillie a été attribuée pour moitié à l'association des activités de la Cathédrale et pour l'autre au projet Les Nouveaux Jardins. Ainsi, les CHF 3681 récoltés bénéficieront directement à ce projet d'intégration pour personnes migrantes.

Nouvellement arrivées en Suisse, elles ont la possibilité de s'intégrer via le jardinage d'une petite parcelle dans différents cantons romands : un microcosme social pour prendre racine en Suisse.

Un grand merci aux organisateurs et aux donateurs !



#### ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

**Secrétariat romand**  
Chemin de Bérée 4A  
Case Postale 536  
1001 Lausanne

Tél. +41 21 613 40 70  
info@eper.ch  
www.eper.ch  
CP 10-1390-5